

Avis public du scrutin référendaire

Municipalité



Municipalité de
Lac-aux-Sables

Scrutin du

2022 12 04
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes inscrites sur la liste référendaire de la municipalité ou du secteur concerné que :

Page 1 de 2

1. un scrutin est nécessaire à la suite de l'adoption :

- du règlement;
 de la résolution;
 de l'ordonnance;



Pour consultation : 820, rue Saint-Alphonse
Endroit
Dates : Du lundi au vendredi
Heures : De 9h à 12h et de 13h à 16h

numéro : 2022-587-26 ;
titre : Modifiant le règlement de zonage no 2013-518 (établissements d'hébergement touristique) ;
objet : Distances séparatrices (zone 158-Ca) ;
date de l'adoption : 2022-08-11 ;
montant et emploi projeté des sommes de l'emprunt (le cas échéant) : n/a .

2. la question référendaire est la suivante :

Approuvez-vous le Règlement no 2022-587-26 modifiant le règlement de zonage no 2013-518 établissements d'hébergement touristique (Distances séparatrices (zone 158-Ca))?

3. le scrutin concerne :

- un secteur de la municipalité;
 l'ensemble de la municipalité;

Description du secteur :

Zone 158-Ca
Portion derrière la rue des Érables

Carte du périmètre du secteur concerné



4. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

2022	12	04
année	mois	jour

Endroit : **830, rue Auguste-Lagacé** **Salle communautaire Hervey-Jonction**

section de vote (n^{os}) **Zone 38-Vb et 158-Ca**

5. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit **830, rue Auguste-Lagacé**

Salle communautaire Hervey-Jonction

date 4 décembre 2022

heure 20h

Signature

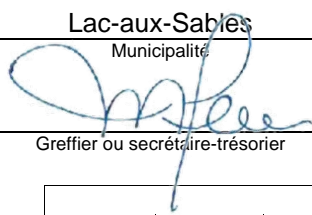
Donné à _____

Lac-aux-Sables

Municipalité

, le

2022	11	15
année	mois	jour



Greffier ou secrétaire-trésorier

Pour plus d'information, composer le

418	336	2331
Ind. rég.	Numéro de téléphone	
